

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

R€

Mc
b***19017211*****Déposé / Reçu le****22 JAN. 2019**

Grefe
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **893.218.461****Dénomination**(en entier) : **CENTRE EXTRA LARGE**(en abrégé) : **CXL**Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue du Trône 103, 1050 Ixelles****Objet de l'acte : Modifications (siège social, démissions, nominations,...)**

L'assemblée générale, réunie ce 13 janvier 2019, a décidé à l'unanimité des membres présents ou valablement représentés :

A. De prendre acte de la décision de changement de siège social prise par le conseil d'administration :

L'ancien siège social de l'ASBL est le suivant : rue du Trône 103 à 1050 Ixelles.

Le président du conseil d'administration propose de changer le siège social. Après discussion, le conseil d'administration décide d'approuver, à l'unanimité, le changement de siège social de l'ASBL et de choisir le siège social suivant : rue Kerckx 10 à 1050 Ixelles dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

B. De prendre acte de la démission en qualité de membres effectifs de :

- Monsieur ZALLIF Rachid né le 12 décembre 1978 à Bruxelles et domicilié au 78 avenue Eugène Ysaye à 1070 Anderlecht.

- Monsieur AMROUCH Sofiene né le 20 avril 1983 à Woluwe-Saint-Lambert et domicilié au 190 avenue du Diamant à 1030 Schaerbeek.

- Monsieur MOUSSAOUI Zakarya né le 21 janvier 1980 à Ixelles et domicilié au 71 rue Baron Lambert à 1040 Etterbeek.

- Monsieur MOUSSA AGHA Sajid né le 03 août 1988 à Meknès et domicilié au 47 rue Rasson à 1030 Schaerbeek.

- Monsieur AHNIFI Nordin né le 24 août 1979 à Bruxelles et domicilié au 5 Vosholenweg 5 à 1600 Sint-Pieters-Leeuw.

C. De prendre acte de l'admission comme membres effectifs par le conseil d'administration de :

- Monsieur AYADI Bilal né le 09 mars 1987 à Bruxelles et domicilié au 5/7 boulevard Louis Mettwie à 1081 Koekelberg.

- Monsieur REGHIF Samir né le 14 février 1977 à Bruxelles et domicilié au 138 rue de l'Orient à 1040 Etterbeek.

- Monsieur AKROUH Abdelghafour né le 30 septembre 1988 à Ixelles et domicilié au 279 avenue Jette à 1083 Ganshoren.

D. De prendre acte de la démission en qualité d'administrateurs de :

- Monsieur ZALLIF Rachid né le 12 décembre 1978 à Bruxelles et domicilié au 78 avenue Eugène Ysaye à 1070 Anderlecht.

- Monsieur AMROUCH Sofiene né le 20 avril 1983 à Woluwe-Saint-Lambert et domicilié au 190 avenue du Diamant à 1030 Schaerbeek.

- Monsieur MOUSSAOUI Zakarya né le 21 janvier 1980 à Ixelles et domicilié au 71 rue Baron Lambert à 1040 Etterbeek.

- Monsieur MOUSSA AGHA Sajid né le 03 août 1988 à Meknès et domicilié au 47 rue Rasson à 1030 Schaerbeek.

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

- Monsieur AHNIFI Nordin né le 24 août 1979 à Bruxelles et domicilié au 5 Vosholenweg 5 à 1600 Sint-Pieters-Leeuw.

E. De décider, à l'unanimité, de nommer les membres suivants en qualité d'administrateurs :

- Monsieur AYADI Bilal né le 09 mars 1987 à Bruxelles et domicilié au 5/7 boulevard Louis Mettwie à 1081 Koekelberg.

- Monsieur REGHIF Samir né le 14 février 1977 à Bruxelles et domicilié au 138 rue de l'Orient à 1040 Etterbeek.

F. De réélire, à l'unanimité, l'administrateur suivant en qualité d'administrateur :

- Monsieur BEN EL MOSTAPHA Houssin né le 31 mai 1976 à Ottignies et domicilié au 35 Vossestraat à 3090 Overijse.

G. D'acter la décision du conseil d'administration, réuni ce jour, d'élire aux fonctions de :

-Président : Monsieur BEN EL MOSTAPHA Houssin

-Trésorier : Monsieur REGHIF Samir

-Secrétaire : Monsieur AYADI Bilal

Qui acceptent, tous trois, ce mandat.

Certifié exact

Pour le compte de l'association

BEN EL MOSTAPHA Houssin, Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature